



45^{ème} session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

Sénégal

Intervention du Luxembourg

Genève, le 22 janvier 2023

Le Luxembourg souhaite la bienvenue à la délégation du Sénégal et la félicite pour les progrès faits. Nous souhaitons faire les recommandations suivantes :

- 1) Accroître l'accès aux services obstétriques pour réduire la mortalité maternelle et néonatale ;
- 2) Garantir le droit à la santé sexuelle et reproductive, à l'information, à l'éducation et aux services pour tous les groupes vulnérables et porter l'âge légal du mariage à 18 ans pour les filles ;
- 3) Ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort ;
- 4) Prendre les mesures nécessaires pour protéger toutes les minorités et mettre fin aux persécutions basées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre ;
- 5) Poursuivre les efforts d'amélioration des conditions de détention et de lutte contre la surpopulation carcérale en privilégiant les alternatives à la détention.

Nous souhaitons plein succès au Sénégal pour la mise en œuvre des recommandations du présent EPU.

Je vous remercie.

(7^e sur 123 / 164 mots / Temps de parole : 1 min 00s)